



31 place de la Mairie - 65220 TRIE SUR BAISE  
Tél. : 05-62-35-06-09 / Fax : 05-62-35-45-14  
Mail : ccptpaystrie@orange.fr

**Objet :**  
**Désignation délégué Plateformes  
Territoriales de la Rénovation  
Énergétique**

**Séance du 22 Septembre 2020 à 20h 30 heures**

Délibération n°2020-18

Nombre de conseillers

En exercice : 19

Présents : 18

- dont suppléés :

Absents : 1

- dont représentés :

Votants : 0

- dont « pour » : 0

- dont « contre » : 0

- dont abstention : 0

Le 22 septembre 2020 à 20 heures 30 mn, le bureau de la Communauté de Communes du Pays de Trie et du Magnoac, convoqué le 16 septembre 2020, s'est réuni sous la présidence de Monsieur BARTHE Gérard, à la salle Sévigné à Castelnau Magnoac.

**Présents :** BARTHE Gérard, GRASSET Jean-Pierre, VERDIER Bernard, MAJOURAU Alain, MARIE ERNESTINE Stéphanie, SORBET Jean-Louis, FONTAN Guy, DUCAUD Christian, GIRET Olivier, CIEUTAT Serge, SOLLE Myriam, ADER Jean Pierre, MAUMUS Maryse, DUBOSC Michel, ABADIE Pierre, CASTERAN Joël, BRUZZEAUD Anne Marie, ROUSSE Gaëtan.

**Excusé(s) :** LE BIHAN Jean-Michel

Mr CIEUTAT Serge est nommé secrétaire de séance

Le Président prend la parole et informe le bureau qu'il est nécessaire de désigner un délégué Plateformes Territoriales de la Rénovation Énergétique (PTRE). Les Plateformes Territoriales de la Rénovation Énergétique (PTRE) sont des structures mutualisées, assurant un service public de proximité pour favoriser la rénovation énergétique des bâtiments.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le bureau :

**DESIGNE** Monsieur BARTHE Gérard à représenter la Communauté de Communes du Pays de Trie et du Magnoac au sein du PTRE.

Fait à Trie sur Baïse,  
Le 22 septembre 2020.  
Le Président  
BARTHE Gérard

Transmis au représentant de l'Etat le : 14-10-2020  
Publié le : 14-10-2020